

# la Semaine

de l'émigration

ORGANE DE L'AMICALE DES ALGERIENS EN EUROPE

## L'ENFER DE LA RUE DE L'OURCQ



Entretien



avec  
**Bernard Stasi**

### SPORTS

Les résultats du championnat  
et le tirage au sort de la coupe d'Algérie

• Commission  
paritaire n° 64700

■ **Organe de l'Amicale  
des Algériens en Europe  
Hebdomadaire**

■ **Directeur de la  
publication**  
Abdelkrim SOUCI

■ **Rédaction - Administra-  
tion**

3, rue Joseph-Sansbœuf  
75008 Paris  
Tél. : 387.35.09  
Compte banque U.M.B. Paris  
n° 0066 401 4007

■ **Bureau d'Alger**

Centre d'information  
de l'émigration  
36, rue Asselah Hocine  
Alger  
CCP : 30 20 Alger

■ Nos abonnements sont  
payables à la commande  
sur la base des tarifs  
indiqués ci-dessous,  
et libellés exclusivement  
en Dinars algériens,  
ou Francs français,

■ **Algérie :**

**Un an :** 115 DA  
**Six mois :** 60 DA

■ **France et autres pays :**

**Un an :** 190 FF  
**Six mois :** 100 FF

Une réduction de 50 % est  
consentie, sur les abon-  
nements, aux jeunes de moins de  
25 ans et aux étudiants.

■ Pour tout changement  
d'adresse, nous prions  
nos abonnés de nous  
informer une semaine  
à l'avance, en nous joignant  
la dernière bande d'envoi.

■ Les documents reçus à  
notre rédaction, ne peuvent  
être réclamés par leur  
expéditeur. Leur envoi  
implique l'accord de  
l'auteur pour leur  
libre publication.

Agence (textes, photos) : APS

■ **Cadet Photocomposition**  
9, rue Cadet - 75009 Paris  
Imprimerie d'ETC  
76190 - Yvetot

## SOMMAIRE

Du n° 117 du mercredi 30 janvier 1985

### EDITORIAL

- A propos des écoliers étrangers en France..... 3

### EMIGRATION

- L'enfer de la rue de l'Ourcq..... 4-5
- Entretien avec Bernard Stasi..... 6-7
- La vie des régions..... 8

### ACTUALITE

- L'actualité de la semaine..... 9-10

### CINEMA

- Entretien avec Karim Allaoui..... 11

### SPORTS

- L'E.N.« A » au travail..... 12
- Rachid Maatar : problème réglé..... 12
- Qui stoppera la JET ?..... 13
- Coupe d'Algérie de football..... 13

### MAGAZINE

- Livraisons : Les Amants du Djebel Amour..... 14
- Musique, Télévision, Courrier des lecteurs..... 15
- Symposium, Exposition..... 16

## BULLETIN D'ABONNEMENT

Je désire souscrire un abonnement (1) un réabonnement (1)

d'un an (1) de 6 mois (1) à « la Semaine »  
à servir à l'adresse suivante :

NOM ..... Prénom .....  
Adresse .....  
Ville ..... Pays .....

Je règle aujourd'hui la somme de (\*).....

par chèque bancaire ci-joint (\*) par chèque postal ci-joint (\*)  
par mandat ci-joint (\*)

(1) biffer la mention inutile

— (\*) libellé exclusivement en DA ou en FF  
— cocher la formule de règlement choisie

A renvoyer sous enveloppe à « la Semaine », 3, rue Joseph  
Sansbœuf 75008 Paris.

Pour l'Algérie adressez bulletin et règlement au Centre d'informa-  
tion de l'émigration 36, rue Asselah Hocine ALGER.

## A propos des écoliers étrangers en France

**U**N important quotidien français du matin a titré, sur trois colonnes « à la une » : « Ecole : la montée des étrangers » ajoutant dans un bref « chapeau » : « Les élèves étrangers atteignent 10 % des effectifs de l'enseignement public. Et de 25 à 60 % dans les établissements de la capitale. »

Le caractère « accrocheur » et suggestif de ces titres est indiscutable. Intrinsèquement, ce sont là les qualités requises pour confectionner, comme on dit, « un bon titre ». Il est bien connu qu'une véritable émulation s'instaure dans les rédactions, et entre les journaux, dans cet art de faire des titres. Il ne faudrait pas cependant qu'une telle pratique conduise à tromper le lecteur et à fausser son jugement.

**E**N l'espèce « la montée des étrangers » veut dire, en fait, « la montée des périls » dans l'école française. Et pour en bien convaincre le lecteur, on assortit cette affirmation de statistiques à travers lesquelles, sans prononcer l'expression, on fait explicitement référence à ce fameux « seuil de tolérance ». Le journal brandit ce spectre pour dire, en clair, que la côte d'alerte est atteinte dans l'enseignement public en général, qui compte 10 % de petits enfants d'étrangers ; elle est, même, largement dépassée dans les écoles de la ville de Paris où ces enfants représentent de 25 à 60 % des effectifs.

**O**N s'étonnera, d'abord, que ce journal ait fait la distinction école publique-école privée ; — ne sont-elles pas toutes deux françaises ? — surtout lorsqu'on connaît l'importance considérable que cette dernière occupe en France. Sa restriction est destinée, de toute évidence, à « gonfler » les chiffres sur les enfants d'immigrés. Ce qui, en d'autres termes, veut dire que l'école française est envahie par les étrangers et ne serait, par conséquent, plus française.

Il ne s'en tient pas là. Il poursuit sa « démonstration » en affirmant, dans le corps de l'article, que « cette concentration d'étrangers dans certaines écoles pose des problèmes pédagogiques sérieux ». Il évoque notamment les « difficultés en français » des petits étrangers, « la coexistence culturelle », le « pluralisme des civilisations », ce qui « provoque parfois un phénomène d'exode chez les familles françaises ».

**E**N clair, cela veut dire que la présence de petits étrangers fait baisser le niveau de l'enseignement et fait fuir les petits Français. On croit rêver, on est abasourdi, d'entendre de telles assertions, dont le présent comme le passé démontrent la totale inexactitude.

C'est tout simplement scandaleux d'affirmer que les petits écoliers étrangers sont des cancre, même si l'on prend excuse, pour cela, de leur origine sociale « défavorisée ». Aux temps les plus durs de la colonisation en Algérie, n'a-t-il pas été prouvé que les petits Algériens faisaient, précisément, les meilleurs élèves ?

Et prétendre que le pluralisme des cultures pourrait désavantager l'école française est tout aussi fallacieux. Il est au contraire une grande chance pour cette même école, dont il contribue à élargir le champ et l'esprit d'ouverture à la veille de ce vingt et unième siècle plus que jamais orienté vers la complémentarité et l'universalisme.

**I**L est regrettable qu'un journal de renom ait pu traiter un sujet si important avec tant de légèreté et d'insinuations malveillantes à l'égard des petits écoliers étrangers et de leurs familles. Il est regrettable de retrouver un esprit si négatif dans un journal qui compte des signatures prestigieuses d'hommes de lettres et de culture et d'éminents académiciens. Ce journal, vous l'avez deviné, c'est le Figaro.

## Violences et racisme contre un commerçant algérien à Paris : L'Enfer de la rue de l'Ourcq

**Injures racistes, vol, vol avec violence, chantage, racket, extorsions, voies de fait, blessures et coups volontaires, entrave à la liberté du travail, c'est ce à quoi est confronté, quasi quotidiennement, un paisible commerçant algérien, marié et père de cinq enfants, habitant à Paris, au 101, rue de l'Ourcq, dans le 19<sup>e</sup> arrondissement.**

Ce sont là les motifs de la plainte qu'il a déposée, depuis quelques mois, auprès du procureur de la République près du Tribunal de grande instance de Paris. Ces exactions sont commises par une bande de motards, les « Hell's Angels » (« les Anges de l'Enfer ») qui sont venus s'installer, il y a quelques années, dans un immeuble du 74-76 de cette rue de l'Ourcq, en face du café-hôtel-restaurant de M. Yahia Harzoune, 53 ans, algérien vivant en France depuis de nombreuses années.

Un homme tranquille, M. Harzoune, que nous avons rencontré dans son établissement qui était fréquenté par une clientèle cosmopolite, tant maghrébine qu'africaine ou française. Jamais d'histoires.

Jusqu'au jour où le groupe de motards est venu s'installer en face. Depuis trois ans, il est l'objet de sévices, de menaces de mort, de racket par ces jeunes de 18 à 35 ans, qui roulent sur de coûteuses motos, sans profession bien déterminée semble-t-il, toujours par groupe d'une quinzaine ou plus.

« Depuis trois ans, nous déclare M. Harzoune, je suis l'objet de menaces de mort parce que j'ai refusé de leur donner 50 000 francs. Ils ont tabassé plusieurs de mes clients, qui, terrorisés, ne viennent plus dans mon établissement. »

« Ils ont commis des déprédations à l'intérieur et à l'extérieur de mon local. Un soir, j'ai dû me réfugier au commissariat avec ma femme et mes enfants, devant leurs

agressions. Je vis continuellement dans l'angoisse. »

« Ils m'ont crié, à plusieurs reprises, des injures racistes : descends, bougnoule, on va te faire ta fête. On va vous brûler, ta femme et toi, pendant que vous dormez. Yahia, tu peux prendre ta valise et rentrer chez toi. »

« Ils profèrent, indique encore M. Harzoune, des injures contre les Arabes et les Africains. Ils veulent que je leur

donne de l'argent pour me laisser en paix. Récemment, la veille de Noël, alors que j'avais fermé mon établissement, ils sont venus, vers deux heures du matin, frapper à coups de barres de fer sur mon rideau de fer pour le démolir. Ils ont tiré des coups de feu, six, avec des fusils à pompe. On a dit que c'était des pétards, ce n'est pas vrai, ils avaient des fusils. Samedi dernier (le 19 janvier), après

avoir brisé à coups de bouteilles les fenêtres de mon appartement, situé au-dessus du café-restaurant, ils ont peint des injures sur le rideau de fer et amené une bouteille de gaz pour faire sauter le local.

Cela devient infernal, d'autant que je me retrouve à chaque fois seul face à une vingtaine ou plus. Ils veulent que je me plie à leur racket ou que je parte. Je ne céderai pas. »

### RACISME AFFICHE

M. Harzoune nous explique que le comportement de ces « Hell's Angels » est ouvertement raciste, anti-arabe et anti-africain.

Déjà, un autre commerçant algérien, qui gérait un café au 78, rue de l'Ourcq a dû partir, il y a quatre mois, terrorisé, persécuté lui aussi.

### Et la loi contre le racisme ?



Maamar Boukerrou

En février 1983, un client algérien, ami de la famille Harzoune, venu déjeuner en compagnie de son épouse, de sa sœur et de son jeune fils chez Yahia a été menacé d'une arme à feu et roué de coups devant les siens. Le lendemain de cet incident, même scénario : les « Hell's Angels » ont menacé M. Harzoune d'être brûlé vif s'il ne payait pas. Il l'ont sommé, puisqu'il ne voulait pas payer, de quitter les

lieux au plus vite, sous peine de mettre à exécution leurs menaces de mort.

### UNE ETRANGE IMMUNITÉ

De nouveau, le 23 mai dernier, vers 21 h 30, ils sont revenus. Alors que plusieurs clients étaient attablés pour dîner, la bande a pénétré dans le café, cassé une porte, braqué une arme sur M. Harzoune,

menaçant de monter au premier étage où logent sa femme et ses enfants.

Yahia ne dut son salut qu'à son berger allemand qu'il lança contre les assaillants.

La police (du commissariat de quartier situé rue de Nantes) alertée par M. Harzoune, a dressé un procès-verbal sans que des poursuites aient été pour autant entreprises contre les « Hell's Angels », comme s'ils jouissaient d'une immunité particulière, ou que la police s'estimait incapable de faire régner l'ordre public dans ce secteur.

Aussi, les différentes plaintes déposées par Yahia au commissariat de la rue de Nantes sont-elles restées sans effet. Aucune mesure n'a été prise pour permettre à ce commerçant, installé depuis longtemps dans le quartier, sans histoires, bon contribuable comme l'a indiqué l'inspecteur des impôts dans une lettre où M. Harzoune est qualifié de « particulièrement ponctuel et honnête », de pouvoir exploiter son affaire sans préjudice.

Parce qu'il est Algérien ? Qui y a-t-il derrière les « Hell's Angels » ?

Qui cela arrangerait-il que M. Harzoune quitte son com-

merce ? Des promoteurs ? Autre chose ?

Dans une conférence de presse organisée le 16 janvier, le MRAP a dénoncé ces « exactions commises par une bande de motards connus sous le nom, pour le moins significatif, de « Hell's Angels », les « Anges de l'enfer », et visiblement se revendiquant d'idéaux nazis ». Le MRAP a également déposé une plainte officiellement auprès du procureur de la République de Paris.

Dernièrement, le 17 janvier, curieusement, la situation a évolué. M. Etienne des Rosaies, premier adjoint au maire du 19<sup>e</sup>, chargé des questions de sécurité, accompagné d'un commissaire de police, s'est rendu chez les motards pour les informer qu'ils allaient être expulsés en février du local qu'ils occupent au 74-76, de la rue de l'Ourcq. En effet, un CES doit être construit à côté et les associations de parents d'élèves jugent néfastes le voisinage des « Hell's Angels » pour leurs enfants.

M. Harzoune a bien de la chance que les parents d'élèves se soient manifestés, car son calvaire à lui, au fond, c'est peu de chose... à part le fait d'être Algérien...

Chérif Harbi

**M. Harzoune est régulièrement persécuté depuis de longs mois**



Maamar Boukerrou

## Le droit au congé annuel payé des travailleurs étrangers

Tout travailleur salarié en France, quelle que soit sa nationalité, a droit à un congé dès lors qu'il remplit les conditions requises.

Pour les travailleurs étrangers, comme pour tout salarié travaillant en France, la durée du congé payé est égale actuellement à deux jours et demi ouvrables par mois de travail, soit pour une année entière de référence, cinq semaines de congés payés.

Un certain usage veut que, dans certaines activités professionnelles, les salariés étrangers puissent prolonger la durée de leur congé lorsqu'ils vont passer ce congé dans leur pays d'origine. Quel que soit l'usage dans la profession ou dans l'entreprise, encore faut-il que cette modification apportée à la durée des congés fasse l'objet d'une

autorisation expresse de l'employeur. C'est ce qu'a confirmé, il y a quelques mois, la Cour de cassation.

### FAUTE GRAVE

En effet, un ouvrier agricole maghrébin avait pris, en plus de son congé annuel, un congé non rétribué, invoquant le graphique des congés de l'entreprise qui, aux yeux de ce salarié, démontrait l'existence d'un accord tacite de l'employeur ouvrant la possibilité de congés supplémentaires pour les salariés maghrébins. Au retour de ce congé prolongé, l'employeur a licencié cet ouvrier agricole sans indemnité, invoquant la faute grave.

La cour d'appel de Lyon, dont l'arrêt a été

confirmé par la Cour de cassation, a estimé que de tels congés supplémentaires devaient faire l'objet d'une autorisation expresse de l'employeur.

### ACCORD TACITE

Mais, attendu que les juges d'appel, pour informer le jugement attaqué, ont relevé que le mois de congés supplémentaires accordé aux ouvriers maghrébins devait faire l'objet d'une autorisation de l'employeur, et que ni l'existence d'un précédent unique, ni le fait que le salarié se soit représenté à son travail deux mois jour pour jour après son départ, ne pouvaient être interprétés comme la confirmation d'un accord tacite de celui-ci.

Il est à noter que la circulaire ministérielle n° 4 du 23 février 1982 prévoit qu'une attention particulière doit être accordée au cas spécial des travailleurs immigrés ou originaires des départements ou territoires d'outre-mer.

### FACILITES PARTICULIERES

Enfin, si des situations de ce genre se présentent dans l'entreprise, les facilités particulières pouvant être éventuellement accordées aux travailleurs immigrés ou originaires des départements et territoires d'outre-mer doivent être mises au point au cours de la négociation sur la date de départ en congé.

C.H.

## Entretien avec Bernard Stasi

# Il faut contrecarrer les thèses racistes

Pour la première fois, un homme politique français a pris sa plume pour démontrer et affirmer que l'immigration est une chance pour la France. Bernard Stasi tente avec sérénité et sans polémique de sortir le monde politique français de sa torpeur afin de contrecarrer les thèses racistes de l'extrême-droite et de concevoir l'avenir dans l'épanouissement de tous et le respect de chacun. Dure et noble démarche pour le premier vice-président du C.D.S. qui s'apprête à affronter les thèses sur l'immigration d'autres hommes politiques de la droite (voir encadré). Mais il n'est pas seul.

★ Je voudrais tout d'abord savoir pourquoi avoir attendu la fin de 1984 pour publier vos thèses sur l'immigration alors que la question de l'immigration n'est pas une question nouvelle dans la société française ?

● Même si votre question n'est pas un reproche, je la reçois comme telle, et comme un reproche mérité. Je considère en effet que la classe politique dans son ensemble a trop tardé, soit par négligence soit par lâcheté, à aborder publiquement le problème de l'immigration. Nous avons été réveillés par Le Pen qui, le premier et avec beaucoup de véhémence, a posé le problème de l'immigration sur le plan politique. Il en a fait un de ses thèmes politiques principaux. Mais c'est de notre faute dans la mesure où la plupart des différents responsables politiques ont laissé le champ libre à Le Pen qui a pu se faire ainsi entendre. Et il a été entendu par une partie de l'opinion publique française qui n'entendait pas d'autres discours. Pour ce qui me concerne, c'est parce que j'ai vu avec inquiétude que les thèses de Le Pen se propager dans le pays, rencontrer une adhésion chez de larges couches de l'opinion, que j'ai estimé nécessaire de réagir et d'écrire ce livre.

★ Ce livre a suscité de nombreuses réactions qui ne vous ont certainement pas



C. Freire - Éditions Laffont

laissé indifférent. Quel est votre sentiment à ce sujet ?

● J'ai reçu plusieurs centaines de lettres d'injures, de menaces. Des lettres très souvent dégoulinantes de haine et, bien entendu, courageusement anonymes. Je n'en ai pas été surpris. Je m'y attendais et cela m'a confirmé dans le sentiment que j'avais : beaucoup de français voient le problème de l'immigration à travers leurs

passions, leurs phantasmes, leur parti pris, et non pas du tout de façon sereine et objective.

En même temps, et cela m'a réjoui et réconforté, j'ai reçu presque un aussi grand nombre de lettres de gens très divers qui approuvent ma position et m'encouragent à poursuivre ce combat. J'ajoute que samedi dernier (le 19 janvier) s'est tenu le Conseil Politique du C.D.S., la formation politique à laquelle j'appartiens, et que

les thèses que j'ai présenté sur l'immigration ont été approuvées par l'ensemble du Conseil de façon chaleureuse. Pour moi, c'est aussi une satisfaction et un encouragement. Bien entendu l'ensemble de l'opposition n'adhère pas pour autant à mes propositions.

★ Justement. Le C.D.S. a-t-il la capacité et la volonté de convaincre ses partenaires de l'U.D.F. de la justesse de vos thèses. Sachant que le P.R. est saisi des thèses de M. Alain Griotteray (1) qui s'opposent aux vôtres.

● La capacité je ne sais pas. Nous avons en tout cas la volonté. Le C.D.S., sur ce problème comme sur les autres, entend bien convaincre ses partenaires de ses thèses. Je crois savoir que le Parti Radical n'est pas très éloigné de mes idées. J'ai eu des encouragements de ce côté-là. Je sais aussi que Raymond Barre, qui sans appartenir tout à fait à l'U.D.F. lui est très proche, est également favorable à mes thèses. Alors il y aura effectivement un débat au sein de l'U.D.F. avec les partisans des thèses d'Alain Griotteray qui sont évidemment tout à fait opposées aux miennes. Nous verrons qui l'emportera. Ce que je peux vous dire c'est que nous sommes décidés à nous battre avec beaucoup de vigueur.

★ Et si le P.R. adopte les thèses d'Alain Griotteray ?

● Une partie seulement du Parti Républicain adhère aux thèses de Griotteray. Je ne pense pas que l'ensemble du P.R. se retrouve derrière les thèses dures de Griotteray qui, dans une certaine mesure, sont proches de celles de Le Pen.

★ Votre souhait est de voir s'instaurer en France un débat sur l'immigration à la fois serein et au-dessus des

*clivages politiques. Croyez-vous qu'un tel débat est possible ? Que les conditions de sa tenue existent ?*

● Effectivement je le souhaite. Je ne suis cependant pas certain que cela pourra se faire. Ce dont je suis sûr c'est que nous ne pourrions faire avancer les choses en ce qui concerne l'immigration que si nous arrachons ce problème au débat entre la majorité et l'opposition. Si on en fait un enjeu dans le débat politique, un sujet d'affrontement entre les deux camps, on ne pourra pas faire avancer les choses. C'est un préalable indispensable que de laisser l'immigration en dehors des querelles partisanes.

★ *Dans votre livre, vous affirmez que la France deviendra une société plurielle, multiculturelle. Vous êtes convaincu qu'il est possible de vivre avec des cultures différentes.*

● Oui, avec des cultures différentes en acceptant un certain nombre de règles communes. A partir du moment où

des communautés vivent sur ce territoire national, avec ou sans nationalité française, il est tout à fait naturel qu'elles respectent les valeurs qui fondent la communauté nationale. Par exemple, les droits de l'homme, les droits de la femme. Un exemple précis : la polygamie qui est contraire au code civil et qui heurte les valeurs de la société française ne saurait être tolérée sur le territoire national.

★ *Toujours dans votre livre, on est saisi par un chapitre au titre aussi significatif que prophétique : « le siècle de l'Eurafrrique ». Vous parlez de « logique de redéploiement géographique, où la complémentarité de l'Europe et de l'Afrique s'inscrit tout naturellement... ». L'Europe avec ses sciences et ses techniques. L'Afrique avec sa main-d'œuvre et ses matières premières. N'y a-t-il pas risque de vouloir confirmer plus que de bannir une forme de division de travail qui n'a pas fini d'enrichir l'un et d'appauvrir l'autre ?*

● Il y a tout un danger mais il faut l'éviter. Cette coopération nécessaire et cette solida-

rité de plus en plus étroite entre l'Europe et l'Afrique je ne vois pas comme un moyen de perpétuer des rapports de pays développés à pays sous-développés mais comme un moyen d'aider ces derniers à se développer, d'effectuer des transferts de technologies et de permettre aux pays africains d'atteindre notre niveau de développement.

★ *L'émigration maghrébine est très présente dans votre livre. Vous savez que l'essentiel de cette population est algérienne et que le gouvernement algérien a toujours été très sensible à son sort. Le poids et la qualité des relations d'Etat à Etat ont-ils une place dans vos thèses ?*

● Personnellement j'ai beaucoup d'amis algériens, je vais souvent en Algérie et j'aime beaucoup l'Algérie. Je souhaite qu'il y ait des rapports privilégiés entre l'Algérie et la France. Tout en étant dans l'opposition, j'ai approuvé toutes les initiatives prises par la gauche depuis qu'elle est au

pouvoir pour renforcer la coopération entre les deux pays. Je considère que les algériens, avec ou sans nationalité française, en un mot les immigrés d'origine algérienne, seront d'autant plus à l'aise en France, ils s'inséreront d'autant plus facilement dans la société française, ils seront acceptés plus facilement par les Français que les relations entre nos deux pays seront de bonnes qualités. Les choses étant liées, on peut dire aussi que réciproquement, plus les Algériens se sentiront à leur aise en France plus il sera facile de développer les relations d'amitié et de coopération entre les deux pays.

Propos recueillis par  
M. Merzak

(1) Sous une plume souvent virulente, Griotte développe dans son livre (« Les immigrés : le choc », éditions Plon) des thèses qui veulent démontrer que l'immigration est une calamité pour la France. Pour l'ancien député P.R., l'immigration c'est « le surcoût social » et la « surdélinquance ». L'Islam un danger. Sa conclusion : les immigrés doivent choisir entre l'assimilation, avec « la perte de la langue et de la culture » d'origine et le retour au pays. Actuellement éditorialiste au « Figaro Magazine », M. Griotte rassure à sa manière les thèmes de l'extrême-droite.

## Pas de chance M. Bonnet

Dans une lettre adressée au président de l'U.D.F., M. Jean Lecanuet, et au président du C.D.S., M. Pierre Mehaignerie, M. Christian Bonnet, l'ancien ministre de l'Intérieur de Giscard d'Estaing, demande que M. Bernard Stasi soit tout simplement « mis en congé » de l'U.D.F., en raison de ses thèses sur l'immigration.

Dans cette lettre, révélée par l'hebdomadaire « L'Evénement », M. Bonnet, actuellement sénateur P.R., appelle le vice-président du C.D.S. « Stasibaou » (par référence au leader du F.L.N.K.S.). Il trouve que la thèse « a priori généreuse de Stasi a des conséquences catastrophiques aussi bien pour les immigrés que pour l'U.D.F. « Par excès d'idéalisme, conclut l'ancien

ministre, « Stasibaou », qui prétend intégrer des communautés étrangères inassimilables (en particulier maghrébines), va non seulement rendre le problème encore plus difficile à résoudre mais précipiter nos électeurs dans les bras de Le Pen... ».

Pas de chance pour M. Bonnet de voir satisfaite sa demande de mise à l'écart de M. Stasi. D'abord, le C.D.S. a entre temps fait siennes les thèses sur l'immigration présentées par son vice-président. Ensuite il n'appartient pas à l'U.D.F. de décider qui doit être membre des formations politiques qui l'a composé.

En outre, M. Stasi semble ne pas être du genre à encaisser les

coups sans répliquer. Pour lui, l'ancien ministre de l'Intérieur « confond l'U.D.F. avec une compagnie de CRS où tout le monde obéit au doigt et à l'œil ». « M. Bonnet, a-t-il ajouté, n'a pas

lu mon livre qui s'inspire des principes de libéralisme et de dignité. » On est tenté de croire M. Stasi car son ouvrage rejette toute politique d'assimilation et prône la cohabitation.

## Mme Georgina Dufoix : « On adhère... »

Faisant preuve de sincérité, Mme Georgina Dufoix, ministre des Affaires sociales et de la Solidarité nationale, porte-parole du gouvernement, reconnaît ne pas avoir encore lu « l'immigration : une chance pour la France ». Ce qui ne l'a pas empêché de nous dire : « On adhère à tout ce que

dit Stasi. On est toujours d'accord avec ce qu'il avance ». Gouvernement - C.D.S. - Stasi-Barre même combat lorsqu'il s'agit de l'immigration ? On est tenté de dire chiche au grand dame de l'extrême droite et d'une certaine frange de la droite.

M.M.

« L'immigration en France, phénomène de société, pour de vraies réponses à de vraies questions », tel est le thème de la journée d'études qu'organise le Centre d'études socio-économiques et de management le 5 février à Paris au 1, rue Descartes. Placés sous la présidence de M. Paul Marc Henry, ancien ambassadeur de France au Liban, ancien président de l'Office national d'immigration, ces travaux approfondiront diver-

ses questions ayant trait à l'immigration, l'année 1984 ayant été par « les faits, les manifestations, l'année du racisme et de l'anti racisme. Les assises du MRAP l'ont ouvertes. »

Cette journée d'études veut permettre d'aider à en comprendre les mécanismes et la dynamique en abordant les divers problèmes auxquels est confrontée l'immigration en France.

## ● DELEGATION FRANÇAISE AU SIEGE DE L'A.P.N.

Une délégation de l'association d'amitié « France-Algérie », comprenant un certain nombre d'élus locaux de plusieurs régions de France, qui séjourne en Algérie, à l'invitation du Conseil d'amitié et de solidarité avec les peuples, a été reçue au siège de l'Assemblée populaire nationale par une délégation parlementaire conduite par

M. Ahmed Lamine Terfaïa, membre suppléant du comité central, président de la commission du plan et des finances.

Au cours de cet entretien, il a été procédé à un large échange de vue portant notamment sur les relations économiques et culturelles entre les deux pays. L'accent a été mis sur le contenu humain de ces relations.

## Assemblée des militants du Havre

Les militants de l'Amicale du Havre et de ses localités ont tenu le samedi 12 janvier une assemblée générale avec à l'ordre du jour le bilan des actions du dernier trimestre 1984, l'examen des responsabilités des militants dans leurs différentes localités et l'adoption du programme annuel de travail.

Le communiqué publié à l'issue de l'assemblée indique que M. Ahmed Mekki, responsable organique « a beaucoup insisté sur le rôle du membre actif et sur le sérieux qu'il doit

apporter à l'accomplissement de sa tâche. Il a également, poursuivi le communiqué, abordé le problème de la diffusion de « La Semaine » qui est le porte-parole et le moyen de défense de notre communauté ». Le responsable a également donné des explications sur la loi des finances 1985.

L'assemblée Havraise s'est terminée par une prestation de jeunes musiciens amateurs qui ont exécuté des morceaux de musique classique algérienne.

M.M.



### Carnet rose

C'est avec joie que nous avons appris la naissance au foyer de Monsieur et Madame Benouareth d'un garçon prénommé Khalil.

Le bureau de région ainsi que l'ensemble du personnel de la délégation régionale de l'Est adressent leurs meilleurs vœux à la maman et au bébé et félicitent leur collègue.

## Remise de médaille de résistant

A l'issue du comité régional extraordinaire tenu le 22 janvier 1985 au siège régional à Nanterre, une collation a été organisée pour féliciter M. Sahouli Mohamed, membre du Bureau Régional, pour la distinction dont il a été l'objet, dans le cadre de la célébration du

30<sup>ème</sup> anniversaire de la Révolution.

La décoration au titre de résistant qui a été remise à M. Sahouli Mohamed récompense symboliquement les mérites de cet ancien militant durant la guerre de Libération.



## Direction service national

Plus de cent jeunes Algériens émigrés ont quitté le samedi 13 et le dimanche 14 janvier Lille à destination d'Alger pour effectuer le service national (voir photo). Les responsables de l'Amicale et

du consulat général d'Algérie à Lille étaient à l'aéroport pour souhaiter « bon service national » à des jeunes qui devraient se voir offrir des possibilités de réinsertion définitive au pays.



## Réunion du Comité de Bruxelles

Le dimanche 13 janvier s'est réuni le comité local de l'Amicale des Algériens en Europe de Bruxelles (Belgique) en présence du responsable de circonscription, M. Mohand Saïd Mellab. Les principes de l'organisation et les résolutions des Assemblées générales et régionales qui ont mis l'accent sur l'appel lancé à la jeunesse et à la nécessité de son organisation ont été rappelés au cours de cette réunion.

Le nouveau bureau local a fait l'analyse de la situation de

la Communauté Algérienne à Bruxelles et s'est fixé les perspectives de son action pour l'année 1985. Les différents responsables de section ont exposé aux membres du comité les objectifs de leurs actions et ont débattu avec eux les problèmes qu'affrontent nos compatriotes à Bruxelles au niveau social, culturel et organisationnel. L'accent a été mis sur les difficultés que rencontrent les jeunes de notre communauté et les mesures à prendre à l'échelon du comité local en faveur de ces jeunes.

## Réunion du bureau départemental de Melun

Le bureau départemental de l'Amicale à Melun s'est réuni le 13 janvier en présence des militants de plusieurs localités. La réunion présidée par le coordinateur du département, M. Rabhi Brahim, a examiné l'élargissement des structures de l'organisation à travers le département concerné grâce à l'installation de bureaux dans

certaines localités dépourvues jusqu'alors.

Le problème de l'enseignement a été le second thème de la réunion. Le coordinateur adjoint, lui-même enseignant, a répondu aux questions posées dans ce domaine et a demandé aux militants de porter une aide morale aux enseignants.

### Condoléances

Les militants de l'Amicale du 15<sup>e</sup> arrondissement de Paris et le Comité régional expriment leurs

sincères condoléances à M<sup>me</sup> Khorsi et M. Barkat, membres du bureau du 15<sup>e</sup>, douloureusement affectés par les décès de leurs pères.

# L'actualité de la Semaine

M. Messaadia au séminaire des étudiants de l'UNJA

## Il faut mobiliser

Le deuxième séminaire national réunissant les responsables des comités universitaires de l'U.N.J.A. s'est tenu samedi 26 et dimanche 27 janvier, au Palais des Nations, à Alger sous la présidence de M. Mohamed Chérif Messaadia, membre du Bureau Politique, responsable du secrétariat permanent du Comité Central, et en présence de MM. Nourredine Djelouli, Ahmed Sbaa et Lazhari Chéret.

Intervenant au lendemain du Conseil de l'UNJA, cette rencontre revêt une grande importance, compte tenu des récentes orientations du président Chadli Bendjedid quant à la mobilisation de notre jeunesse et à sa sensibilisation aux différentes tâches d'éducation nationale.

Le grand débat, actuellement dans le pays, a trait à l'éducation politique effective de nos jeunes dès lors qu'ils constituent « la force vive sur laquelle reposera le fardeau de notre indépendance. » Plus que jamais, il faut que nos jeunes filles, jeunes gens, plus particulièrement ceux qui fréquentent les universités et les grandes écoles, soient imprégnés de nos valeurs authentiques et de nos idéaux. Le flambeau de la liberté, ainsi que l'a rappelé M. Messaadia, se trouve entre les mains de ces générations montantes qui constituent 60 % de notre peuple. Si l'idéologie est défaillante à leur niveau, si la notion de militantisme s'effrite en ce qui les con-

cerne, alors que deviendront tous les acquis de ces vingt dernières années de labeur et de sacrifices ?

Aujourd'hui, l'institution universitaire s'est débarrassée de la tour d'ivoire dans laquelle elle se complaisait après les premières années de l'indépendance. Elle est complètement ouverte aux réalités de notre pays et tributaire de toutes les contingences autant que de toutes les difficultés. Mais force est de constater qu'elle demeure en retrait par rapport aux exigences de l'action militante, voire qu'elle se laisse emporter par des courants qui n'ont rien à voir avec les aspirations et l'identité de notre peuple comme avec les lignes et les orientations de notre Charte et de notre Constitution.

La question a été posée par le responsable du secrétariat permanent du Comité Central : combien de militants du FLN y a-t-il parmi nos cadres et nos étudiants ? Voilà pourquoi M. Messaadia a appelé à un renforcement impérieux des rangs de l'UNJA qui se devra de situer, dans un cadre organique et « suivant les règles de la démocratie », l'ensemble des questions intéressant les étudiants.

Ce n'est pas un hasard si, en s'adressant aux représentants des étudiants structurés dans l'Organisation de notre jeunesse, M. Mohamed Chérif Messaadia les a exhortés à œuvrer dans le sens du dialogue, de la concertation et de la discussion démocratique et cons-

tructive. C'est là le meilleur moyen de sensibiliser et, partant de mobiliser le maximum de jeunes qui, en se structurant, peuvent constituer une avant-garde digne de prendre la relève des aînés.

L'heure est aujourd'hui à l'action planifiée qui permettra, par-delà les efforts immenses dans le secteur de l'éducation, d'impulser l'UNJA. Ce séminaire aura permis de cerner avec objectivité la somme de problèmes, de préoccupations et d'attentes du monde étudiantin. Reste donc, une fois recensés les moyens qu'imposent les objectifs, à passer à l'action, dans le cadre des impératifs de la Révolution. « L'avenir de notre Pays repose sur cette élite » que nous devons d'éduquer politiquement, de sensibiliser à tous les grands problèmes économiques, sociaux et culturels et à qui nous devons surtout donner la possibilité d'aller au-delà de la simple adhésion pour « un engagement quotidien et des sacrifices permanents ». En somme, toute la problématique est de faire de notre université un fer de lance du militantisme et un bastion du parti. Car « l'Université dispose d'un potentiel humain qui a toujours répondu à l'appel du pays. Avec le développement atteint par l'Algérie, s'impose la nécessité de trouver les voies et moyens de mobiliser le plus grand nombre d'étudiants et d'étudiantes au sein de l'U.N.J.A. ». A.C.

Le Président Chadli Bendjedid, président de la République, secrétaire général du Parti du F.L.N., a reçu, dimanche 27 janvier, M. Abdelkrim Souici, membre du Comité Central, président de l'Amicale des Algériens en Europe.



M. Chaabane AIT ABDERRAHIM, wali d'Alger, a effectué dans la nuit du 19 au 20 janvier une visite impromptue dans les polycliniques et les hôpitaux des daïras de Bir Mourad Raïs et de Sidi M'Hamed.

Dans l'ensemble, les gardes médicales étaient correctement assurées mais quelques défaillances ont été relevées qui ont conduit à la suspension des éléments concernés avant leur présentation devant la commission de discipline.



Le premier salon de la sous-traitance, prolongé jusqu'au 31 janvier, a été inspecté par le ministre du Commerce, M. Abdelaziz Khellef, membre du comité central, qui s'est entretenu avec les responsables des stands visités de la situation de leur entreprise, du degré d'intégration atteint, ainsi que des divers problèmes qui peuvent freiner le développement de ces unités de production.



Le prix national de journalisme 1984 a été attribué à M. Ahmed Bellahcène, journaliste à la station régionale de la RTA à Oran, par M. M'Hamed Yazid, membre du secrétariat permanent du Comité Central chargé du Conseil de l'amitié et de la solidarité avec les peuples, président du jury, en présence de M. Bachir Rouis, membre suppléant du Bureau Politique, ministre de l'Information.

## Loi de Finances 1985

Comme chaque année, c'est au cours d'une importante cérémonie que la Loi de Finances est signée par le Chef de l'Etat, en présence des hauts responsables du Parti et de l'Etat (notre photo).

Selon les termes de la nouvelle loi pour 1985, il sera perçu une redevance fixe équivalente à la contrepartie en devise de 1 000 DA, sur chaque opération effectuée dans le cadre du CCR et faisant l'objet d'une déclaration en douanes. Quant aux grandes lignes du CCR, elles demeurent inchangées...



## La grande question

Dès à présent, la bataille des prochaines législatives 1986 paraît ouverte en France, notamment à la faveur du tout prochain Congrès du Parti Communiste Français, en février, et au lendemain de la conférence de presse de l'ex-chef de l'Etat, M. Valéry Giscard d'Estaing.

Pour le P.C.F., qui tentera, du 6 au 10 février, de redéfinir sa stratégie globale par rapport aux données actuelles de la société française, il s'agira d'abord de tirer les enseignements des résultats enregistrés dans les récentes consultations populaires, dont d'aucuns pensent qu'ils résultent directement de sa participation résolue, quoi que non exempte de reproches, à l'exercice du pouvoir dans le gouvernement de M. Mauroy.

Effectifs en chute libre, crédit amenuisé par des prises de position obligatoires du fait de la « solidarité gouvernementale », critiques internes plus ou moins virulentes, tout cela a fini par porter un coup au désir réel d'œuvrer pour des avancées sociales importantes à partir du travail, très remarquable au demeurant, des quatre ministres communistes.

L'objectif du PCF est donc de repartir à la conquête de ses électeurs déçus, en procédant à une

analyse critique, et sans complaisance aucune, de l'action du gouvernement Fabius, entre autres, afin de se resituer comme le parti majeur dans la défense des droits et des acquis des travailleurs français. Escomptant un recul plus ou moins net du Parti socialiste, il tentera, à partir de là, de reprendre la barre dans les éventuelles négociations entre les grands partis de la Gauche pour un front plus que nécessaire face à l'opposition, le jour des Législatives.

Du côté socialiste, il faut dire que nombreux sont ceux qui se posent des questions.

Certains vont même jusqu'à dire que, depuis le départ de M. Mauroy, la fidélité aux principes et aux idéaux de la Gauche ne paraît plus aussi évidente qu'on veut bien le prétendre.

Pour l'opposition, notwithstanding l'optimisme affiché par ses trois leaders qui sont résolument convaincus de la prise de contrôle de l'Assemblée nationale en 1986, reste à régler le délicat problème du leadership. Qui sera en effet le « patron » de l'opposition ? M. Chirac, M. Barre ou M. Valéry Giscard d'Estaing ? Ce dernier, à la grande joie de ses troupes, a saisi l'occasion de sa dernière intervention pu-

blique pour dire que bien mal inspirés seront ceux qui l'enterrent politiquement.

Les différents paramètres laissent penser que M. Barre pourrait, à la rigueur, réunir un consensus au sein de l'opposition mais il n'est pas dit que certains grands partis de droite se résigneront à lui céder la place, rien que pour une prise de majorité à l'Assemblée. La « querelle des chefs », si elle n'est pas réglée durant les mois qui viennent, pèsera donc lourdement sur les résultats de 1986 et pourrait, en définitive, contribuer à un sursaut de la Gauche.

Il faut dire que le Parti socialiste, par-delà les crises de conscience qui commencent à le secouer, pourra malgré tout présenter un bilan économique et politique que l'opposition a beaucoup de mal à dévaluer. En effet, des résultats probants sont là qui témoignent d'une nette avancée vers une nouvelle ère technologique, une réduction spectaculaire de l'inflation, un rééquilibrage accéléré de la balance commerciale etc, sans compter les nombreux acquis sociaux de la première année du gouvernement Mauroy. De plus, sur le plan de la politique étrangère, l'opposition se trouve sans possibilité de critique valable. Ainsi, malgré les pertes de voix enregistrées, il ne serait pas

étonnant qu'un nouveau plébiscite soit accordé à M. Mitterrand.

La condition sine qua non sera néanmoins la question, la grande et la seule, de savoir si oui ou non les partis socialiste et communiste vont de nouveau signer un programme d'exercice commun du pouvoir. L'expérience montre que le peuple français, dans sa majorité, n'a pas été épouvanté, malgré toutes les voix de Cassandra, par cette perspective. Le fait est que la mésentente a fini par décevoir beaucoup d'électeurs. La réconciliation les ramènera-t-elle sur le chemin des urnes, d'une part, et pour un « oui » à la Gauche, d'autre part ?

L'introduction, en outre, de la « proportionnelle », qui aura surtout le mérite de faire un peu de place aux petites formations politiques, morcelant du coup les grandes tendances de l'opposition, sera sans doute un atout supplémentaire. Tandis que l'entrée en lice, plus que probable, de M. François Mitterrand qui voudra expliquer le sens et l'importance de son action durant ces dernières années, ne manquera pas d'apporter un indice quant à une éventuelle entente PC-PS.

Reste à savoir comment les communistes vont établir le bilan de l'action commune antérieure, quelles critiques ouvertes et quelles rancœurs latentes ils exprimeront à l'égard de leur partenaire et surtout quelle ligne de conduite, intransigeante ou attentiste, ils décideront en février prochain...

A.C.

### Le Pen contre « Le Canard » le bourreau pleure...

Entamé vendredi 18 janvier, le procès en diffamation lancé par Jean-Marie Le Pen, président du Front National, contre le « Canard Enchaîné » vient de nouveau d'être renvoyé au vendredi 1<sup>er</sup> février après que le tribunal ait entendu tous les tenants et les aboutissants, vendredi 25 janvier.

Simple question de procédure, « Le Canard » a-t-il ou n'a-t-il pas le droit de produire, par matériel vidéo, un ensemble de preuves très concrètes puisqu'il s'agit de témoignages de plusieurs victimes de l'ancien tortion-

naire ? Non, disent Georges-Paul Wagner et François Morette, les avocats de Le Pen, M<sup>e</sup> Morette ayant même estimé lors de la première audience que « sept jours de congé pour une séance de torture, ce n'est pas cher payé ? »...

Si, affirment M<sup>e</sup> Christine Courrégé et Henri Leclerc, les défenseurs du « Canard », du moment qu'en matière pénale la preuve de la bonne foi peut être recevable par tout moyen, y compris des moyens technologiques récents (fait certes « révolutionnaire »),

Redoutant les multiples manœuvres procédurières (appel, cassation...) que les avocats de Le Pen pourraient utiliser en cas de jugement incident permettant la projection des K7, « Le Canard » s'est en définitive déclaré prêt à renoncer à leur utilisation. Reste donc le débat en lui-même et l'affaire en son fond. Le Pen était-il, oui ou non, volontaire dans le régiment des parachutistes chargé de « pacifier » Alger ? L'ancien rescapé du Vietnam a-t-il, oui ou non, et à maintes reprises, justifié l'emploi de la torture comme un attribut normal du soldat totalement acquis à « la cause de la Patrie » ? Oui ou non, existe-t-il un reçu — M. Teitgen, ancien secrétaire général à la préfecture de

police d'Alger le détient, comme il détient le rapport du commissaire Gilles dans lequel le nom de Le Pen tortionnaire est indiqué bel et bien — sur les fonds secrets attribuant à une victime du lieutenant Le Pen une somme équivalente à son « silence » sur les tortures qui lui ont été infligées ? A toutes ces questions, Le Pen imperturbable, répond Non...

Peu importe sa harangue à l'intention du tribunal, vendredi 18, ainsi que ses invectives à l'intention des journalistes ou des témoins de la défense. Il y a l'histoire, il y a les faits et, davantage encore que Le Pen lui-même, ces faits sont terriblement têtus...

A.C.

Rencontre avec Karim Allaoui, interprète algérien dans « Train d'enfer »

## « La situation d'humiliation actuelle est intenable »

★ *Le public t'a découvert dans « Train d'enfer »... Veux-tu te présenter pour les lecteurs de « La Semaine... ».*

● Je travaille comme pilote dans une société suisse. Je fais du rapatriement sanitaire, c'est-à-dire que je récupère des gens malades ou accidentés. En même temps, je fais du frêt, le transport des produits pharmaceutiques.

★ *C'est étonnant de voir un Algérien, ici en France, pilote d'avion...*

● Pourquoi ? il y a des Algériens qui ont de bonnes situations en France.

★ *Ils ne sont généralement pas connus...*

● Tu sais, si je n'avais pas fait ce film, moi aussi, on ne m'aurait pas connu. Mais ceci dit, il y a beaucoup d'algériens qui ont de supers boulots. On n'en parle pas suffisamment d'eux, c'est vrai. Il faut leur ouvrir les médias...

★ *Puisque la transition est faite, peut-on connaître ton point de vue sur le film « Train d'enfer ».*

● J'ai une motivation extraordinaire pour ce film ; c'est un film qui parle du racisme. On fait des films sur la musique, sur la guerre, sur la peinture et pourquoi pas sur ce fléau actuel qu'est le racisme, à plus forte raison quand il s'agit d'un fléau qui nous concerne tous. Dès l'instant où tu vois qu'on tire sur des petits Arabes à coup de carabine, qu'on les jette d'un train et que beaucoup de gens trouvent cela normal, il est urgent d'en parler.

C'est pour cela que je trouve ce film fabuleux, courageux et capable de dénoncer le racisme.

★ *Comment tu t'es trouvé comédien dans le film ?*

● C'est un peu un conte de fée et par l'intermédiaire d'un ami commun avec Roger Hanin. Cet ami m'a toujours encouragé à faire du cinéma ; quant à moi j'étais réticent car je pensais toujours qu'on allait m'exploiter ou du moins m'inscrire dans la perspective de « l'Arabe de service », chose dont je n'ai pas du tout envie. Cet ami a insisté pour me présenter donc à Hanin en précisant que j'allais probable-



ment l'intéresser.

Nous avons diné ensemble un soir. Hanin nous a quittés en me disant qu'il allait me rappeler.

Quelques mois plus tard, j'ai reçu le scénario et puis voilà. Mais je ne te cache pas que j'avais très peur au début, car ce n'est pas facile d'être acteur. Le tournage s'est passé remarquablement bien et je peux dire aujourd'hui que j'ai découvert un métier.

★ *Tu penses en faire un métier ?*

● Moi, j'aimerais bien mais si c'est pour faire comme je l'ai

dit plus haut « l'Arabe de service », je ne pense pas. Surtout si l'on tient compte de mon gabarit, plus d'un mètre quatre vingt dix avec quatre vingt dix kilos, ils auront vite fait, si tu veux, de m'exploiter dans le côté négatif.

★ *Tu as quelque chose à dire aux jeunes d'ici ?*

● D'abord que je pense beaucoup à eux et que ce serait bien d'aller voir ce film qui les concerne tous.

Je voudrais aussi leur dire qu'il ne faudrait pas qu'ils pensent qu'ils sont complètement

délaissés, il faut qu'ils sachent que nous sommes à leur côté. Je dois ajouter à propos du film que c'est important qu'il existe même si tout ne doit pas changer du jour au lendemain.

C'est important aussi que Hamou Graïa l'Algérien qui se fait défenestré dans le film, existe. Je pense que nous assistons peut-être à un tournant dans le cinéma, ici en France et nous verrons des Algériens entamer une carrière. Le problème de l'immigration, c'est ça aussi.

★ *Comment vois-tu l'immigration actuellement ?*

● Je vois surtout la « seconde génération » qui affronte des problèmes considérables. Je veux dire que la plupart des jeunes sont rejetés et ne savent pas où ils en sont et c'est là l'essentiel du problème. Toutefois, je reste persuadé que d'ici une dizaine d'années, tout sera réglé.

★ *Dans quel sens ?*

● Il y a beaucoup de gens qui vont rentrer au pays, d'abord parce que la situation d'humiliation actuelle faite à l'immigration est intenable. Il n'en demeure pas moins vrai par ailleurs que d'autres seront confirmés dans ce pays, ce qui n'est pas exclu, non plus.

Propos recueillis par  
Moulay B.

### « Train d'enfer », risque la censure

« Prenons garde que ces farces bégayantes ne tournent au tragique », écrit notre confrère de l'Humanité à propos des censures qui viennent ou qui vont frapper deux œuvres cinématographiques, bien françaises. Il s'agit de « Je vous salue Marie » de Jean-Luc Godard, déjà touché par une mesure similaire en 1962 pour son film « Le petit soldat » où il était question de la guerre d'Algérie.

M. Jean-Marie Le Pen avait demandé alors que J.-L. Godard soit extradé du territoire - Jean-Luc Godard est citoyen Suisse.

Le deuxième film connaît

une censure, si l'on peut dire partielle, c'est-à-dire limitée au département du Tarn-et-Garonne.

EN effet, la projection de « Train d'enfer », œuvre courageuse de Roger Hanin, n'aura pas lieu dans le Tarn-et-Garonne, suite à une plainte contre « X » avec constitution de partie civile pour violation de l'article 38 de la loi 1881 sur la presse, déposée par les avocats des trois meurtriers de Habib Grimzi.

Ces avocats estiment en effet que « Train d'enfer » porte « tort à leurs clients et que la publicité faite à propos du film fait état d'éléments figurant au dossier ».

L'avocat de la société Profégi qui assure la diffusion du film pense : « pour éviter tout malentendu à l'égard d'une procédure judiciaire en cours nous avons décidé spontanément de renoncer à projeter le film dans le ressort de la cour d'assises de Montauban tant que celle-ci n'aura pas rendu son verdict ».

Quant à Jean Curtelin, l'auteur du scénario, à qui, « La Semaine de l'Emigration » donnera la parole dans la prochaine édition, il déclare que « si le film risque un tant soit peu d'influencer les membres du jury des assises de Montauban, je suis d'accord avec décision ». M.B.

par Mustapha Aït-Khaled

## Rachid Maatar (AS Nancy) : problème réglé

Rachid Maatar, l'Algérien de l'AS Nancy, vient d'obtenir une licence dite d'« assimilation » qui lui permettra, tout en gardant sa nationalité algérienne, de ne plus être considéré comme « étranger » dans le championnat de France.

Désormais, il pourra être aligné par Nancy (Division I) en même temps que les deux étrangers que possède déjà le club. Rachid avait été longtemps barré à Nancy par le règlement de la FFF stipulant qu'un club ne peut pas utiliser, à la fois, plus de deux éléments étrangers.



Une nouvelle année qui commence donc bien pour Rachid qui, rappelons-le, a effectué récemment à Alger un stage avec les professionnels algériens. Et une carrière qui va enfin sérieusement démarrer.

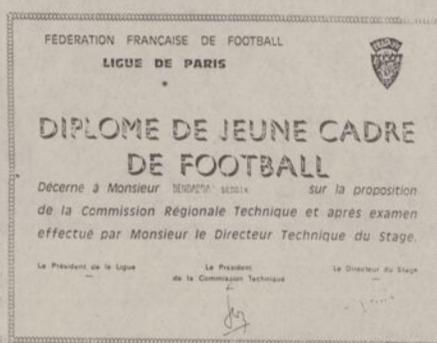
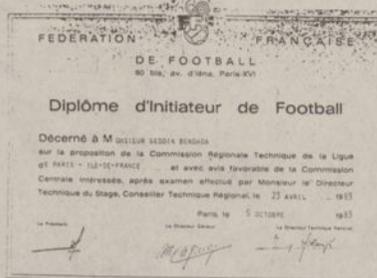
Rachid Maatar, 25 ans, a fait ses débuts et ses classes (benjamins, minimes, cadets, juniors) à Nancy, avant d'y signer une licence « pro » à dix-sept ans. Après un court séjour à Angoulême, il a réintégré Nancy.

## Courrier

Seddik Mohamed Bendadda, né le 5 janvier 1964 à Oran, désire mettre ses compétences à la disposition de jeunes Algériens.

Seddik Mohamed, titulaire des diplômes de jeune cadre et d'initiateur de football de la ligue de football de Paris, entraîne, depuis trois ans, des jeunes du CS Quincy S/S (91) dont il est équipier en seniors. Il fait partie de la commission technique dite commission débutants-débutantes du département de l'Essonne où il est également responsable d'un secteur pour l'organisation et l'enca-

drement des plateaux de football à 5 (6-8 ans). En outre, il a déjà encadré des stages de jeune-cadre-technique organisés par la commission technique.



## L'EN « A »

au travail

L'équipe nationale « A » est en train de préparer activement ses prochaines sorties officielles (dans le courant du mois de mars) en coupe d'Afrique des Nations contre la Mauritanie, et en coupe du monde, contre l'Angola.

Après avoir participé au tournoi international d'Abidjan, il y a seulement quatre semaines, Rabah Saadane, l'entraîneur national, vient de réunir en stage, à deux reprises, les éléments de l'EN.

En dehors de ces stages, deux rendez-vous intéressants sont inscrits au programme de l'équipe nationale : deux matches de préparation contre la célèbre Juventus, et les Brésiliens de Fluminense.

On rapporte que Saadane fera appel à certains « pros » pour ces rencontres. Assad, F. Mansouri, Oudjani et Hamimi auraient été déjà pressentis.

Menad, Meghichi et El-Ouazani au travail sous la direction de Saadane.



## en bref

● Accord entre les Fédérations algérienne et mauritanienne de football : les matches du premier tour de la Coupe d'Afrique des Nations se dérouleront le 8 mars à Nouakchott, pour l'aller, et le 22 mars à Alger, pour le retour.

En ce qui concerne les éliminatoires de la Coupe du monde, la FAF vient de proposer à la Fédération angolaise les dates du 31 mars (à Luanda) et du 19 avril (à Alger). Les Angolais n'ont pas encore répondu.

● La deuxième coupe de football (juniors) de la Palestine aura lieu à Alger, en septembre prochain.

La première édition s'était déroulée au Maroc en 1983. L'Irak avait remporté le trophée, tandis que l'Algérie s'était classée cinquième.

● Prévue pour la fin janvier, la rencontre amicale Algérie-Juventus a été finalement reportée au 6 février. Raison de ce report : la célèbre équipe de Turin a un match retard de championnat à disputer à la fin janvier.

● Un invité de marque aux festivités du 24 février marquant la commémoration de la nationalisation des hydrocarbures : Fluminense.

Les Brésiliens joueront deux matches à cette occasion : contre le MP Alger, le 22 février, et contre l'équipe nationale A, le 24.

● Deux équipes de football de la RDA ont séjourné la semaine dernière en Algérie : Carl Zeiss Iena, qui a fait match nul (1-1) avec le MP Alger avant de battre (2-1) le NR Blida ; l'équipe nationale juniors qui, après avoir tenu en échec (0-0) la formation de la 2<sup>ème</sup> Région militaire, a battu (3-0) la sélection juniors de l'Ouest.

● Une plaquette de mérite et une prime de 5 000 DA. C'est ce que vient de recevoir, de la part de la Fédération Algérienne d'Athlétisme, le sauteur en hauteur Othmane Belfaa, après sa performance aux Jeux mondiaux d'athlétisme en salle qui se sont déroulés il y a dix jours à Bercy. Othmane avait obtenu la médaille de bronze avec un saut de 2,27 m.

● Première expérience de la FAA : sept athlètes vont être regroupés, en permanence, au stade du 5 juillet. Il s'agit de Othmane Belfaa (hauteur), Mahour Bachar (décathlon), Toumi (marteau), Fergane (marche), Belkessam (800 m), Bakhta (100 et 200 m) et Selmi (200 m).

# QUI STOPPERA LA JET ?



Toute la joie de la JET exprimée ici par D'jebbar, après son but contre Collo.

Quatre buts contre Mascara, quatre autres contre le MP Oran et trois face à Collo vendredi dernier, la JET, depuis qu'elle a été éliminée en Coupe d'Afrique, est impitoyable à domicile. Alors qu'elle « traîne » dans le bas du tableau il y a quelques mois, la voici confortablement installée dans le fauteuil de leader, avec un match de retard contre Tiaret. Incontestablement, la JET est devenue le favori n° 1 dans la course au titre.

Parmi les autres concurrents les plus sérieux, Collo et Tlemcen semblent marquer le pas : le premier vient d'enregistrer sa troisième défaite consécutive, le second — ah, qu'il doit bien regretter son départ catastrophique — s'est incliné pour la première fois depuis quatorze journées. Il leur sera dur de rester collés aux trousse de la JET.

Pour le moment, seul le MA Hussein-Dey semble en mesure de contrer le leader. Après avoir battu Collo chez elle, il vient de passer un cap difficile devant l'USMH. Ces deux résultats attestent de la solidité des camarades de Merzekane qui ne doivent pas en revenir, eux qui devaient jouer cette saison en régionale.

Quatorze journées nous séparant encore de la fin du championnat, n'oublions pas également l'EP Sétif et le MP Oran qui s'accrochent fermement au groupe des prétendants.

La situation est un peu plus

clair en bas de tableau : Tiaret, malgré son match de retard (contre la JET), et Kouba, qui a quitté le terrain à Annaba pour but litigieux, auront les

plus grandes difficultés à s'en tirer. Aïn M'lila, par contre, a décollé de la zone très dangereuse après sa remarquable victoire contre Tlemcen. ■

## RESULTATS

**TIZI-OUZOU :** JE Tizi-Ouzou - WKF Collo 3 - 0.

**MASCARA :** GCR Mascara - ESM Guelma 1 - 0.

« 20 AOUT » : MA Hussein-Dey - USM El-Harrach 1 - 0.

« 19 JUIN » : MP Oran - JCM Tiaret 1 - 0.

**BEL-ABBES :** ESM Bel-Abbès - Chlef S.O. 4 - 0.

**AIN M'LILA :** Aïn-M'lila - WM Tlemcen 1 - 0.

**BOLOGHINE :** MP Alger - CM Belcourt 0 - 0.

**ANNABA :** USM Annaba - RS Kouba 3 - 2. Partie arrêtée à la 49ème minute de jeu après le retrait du terrain du RS Kouba.

**SETIF :** EP Sétif - JS Bordj-Ménaïel 1 - 0.

**BOUFARIK :** WO Boufarik - ASC Oran 3 - 1.

## CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	BP	BC
1. Tizi-Ouzou	54	23	13	5	5	35	12
2. MA Hussein-Dey	54	24	12	6	6	34	21
3. WKF Collo	53	24	12	5	7	26	20
4. EP Sétif	52	24	9	10	5	2E	20
MP Oran	52	24	12	4	8	24	20
6. WM Tlemcen	51	24	10	7	7	26	18
WO Boufarik	51	24	9	9	6	24	20
8. ASC Oran	49	24	8	9	7	24	19
USM El-Harrach	49	24	7	11	6	25	22
GCR Mascara	49	24	9	7	8	36	35
11. JS Bordj-Ménaïel	47	24	7	9	8	19	22
ESM Bel-Abbès	47	24	8	7	9	21	23
USM Annaba	47	24	6	11	7	30	32
14. Chlef SO	46	24	7	8	9	16	21
15. MP Alger	45	24	5	11	8	21	23
CM Belcourt	45	24	5	11	8	25	32
17. ESM Guelma	44	24	6	8	10	19	24
18. AM Aïn M'lila	43	24	5	9	10	13	24
19. RS Kouba	40	24	3	10	11	19	30
20. JCM Tiaret	38	23	4	7	12	17	43

Coupe d'Algérie - Football

**ESMBA - WMT,  
RSK - WKFC,  
MPO - CMB ET  
ESMG - CSO**

pour  
les 16<sup>èmes</sup> de finale

Quatre grands chocs pour les 16<sup>èmes</sup> de finale de la coupe d'Algérie dont le tirage au sort a été effectué le 22 janvier par la FAF : Sidi Bel-Abbès - Tlemcen, Kouba-Collo, MP Oran-Belcourt et Guelma - Chlef. On notera par ailleurs que l'un des héros des 32<sup>èmes</sup> de finale, le NADIT Bel-Abbès (vainqueur de l'ASC Oran) aura encore un dur morceau devant lui avec l'USM Annaba.

Ces matches des 16<sup>èmes</sup> de finale auront lieu le 15 février sur des terrains non encore désignés par la FAF.

La Fédération a également procédé au tirage au sort des matches juniors comptant pour la coupe d'Algérie.

## SENIORS

- USMH - IRB Relizane
- USKA - GCRM
- USMA - NADIT Bel-Abbès
- JS Bordj Ménaïel - NR Blida
- WOB - AMAM ou CMC
- ESOMM - MBB ou AJC
- IRB Medrissa - JCM Tiaret
- ESMBA - WMT
- NADIT Oran - MPA
- RSK - WKFC
- MBEE - NADI Alger
- EPS - SR Khemis
- CRE Constantine - SOC Annaba
- MPO - CMB
- JET - IRB Sétif
- ESMG - CSO

## JUNIORS

- CMB - MB Saida
- MPA - ASCO
- WOB - USMH
- IRT - WMT
- OM Médéa ou RSK - NADI Alger
- CN Batna - IRS Constantine
- AB Chemoura - Ghazaouet
- MB Bouira - CMH Oran
- ESMG - CSO
- IRBR - SOC Annaba
- CRB Didouche Mourad
- ISM Aïn-Beïda
- IRB Khemis Khechna
- MPO
- NRB Khroub - JET
- GCRM - Baraki (B)
- MB Skikda - ES Tiaret
- MB El-Eulma - NADIT Oran

Les Amants de Djebel Amour

## Un petit roman corrosif

Au cours de ces dernières années, le conformisme est de plus en plus battu en brèche dans la production intellectuelle algérienne. Cela est vrai des études économiques (avec Dahmani et Temmar) et sociologiques (avec Toualbi et Bouzar) mais peut être plus encore de la création littéraire et du roman en particulier. Les dernières publications de Djaout, Ouettar, Mimouni, Tengour... sont autant de jalons d'une remise en cause des pratiques de la société algérienne contemporaine et de la recherche de nouvelles valeurs. Il est important de souligner que cette démarche n'est pas le seul fait des écrivains qui publient à l'étranger. La mise en question de la société trouve désormais place dans les principales maisons d'édition nationales : l'O.P.U. et l'E.N.A.L. *Les Amants de Djebel Amour* par sa liberté de ton, sa pertinente impertinence, est à coup sûr un événement littéraire et plus, culturel au sens large du terme.

## LE COUPLE POSSIBLE

Ce roman est d'abord l'aventure de l'amour librement partagé par deux personnes, la découverte de l'énivrante liberté du désir, un hymne à l'amour qui transgresse les règles tribales. L'homme des Yaslen et la fille des Zenden par-delà la vendetta séculaire qui oppose leurs tribus s'aiment et accèdent ainsi dans un brusque mouvement de rupture, eux qui ne sont même pas spécifiés par un prénom, au statut de personne autonome. Avec *Les Amants de Djebel Amour* on assiste à un important renouvellement du thème de l'amour et de la sexualité. Cet amour que met en scène Souheil DIB n'est pas l'amour pour une étrangère, thème récurrent de la littérature algérienne, il n'est pas non plus apprentissage initiatique de la sexualité dans la promiscuité de la « grande maison ». Cet amour n'est pas passade ou liaison, pas plus qu'il n'est amour pudique fait de sentiments à peine exprimés. L'amour que nous donne à lire Souheil DIB est un amour désir, un amour jouissance, un amour torrent, un amour passion, un amour fusion, total et sans pudeur, qui unit deux jeunes algériens : « Que t'arrive-t-il ? Mais rien. Rien si ce n'est ce qui échoit à chaque être humain digne de ce nom. Rien sinon que tu es comme ce bateau — non comme ce radeau, Méduse à ta manière — pris dans la houle d'une mer déchainée, lames de fond qui montent de tes reins et se continuent dans un frisson le long de ton dos lisse, pareil à du velours comme il

te le dit, te le chuchote à l'oreille, l'homme des Yaslen, entre deux soupirs de démence charnelle... »

Amour. Ce mot crisse dans la tête de la fille. Jamais dans sa signification — celle d'à présent — où sont contenues en même temps tendresse, folie, douceur, angoisse, jamais ça n'a traversé son esprit, caressé sa langue, titillé sa gorge. »

Dans une certaine mesure, ce roman renoue avec la tradition poétique de Antar et Abia mais le temps de la Djahilia est révolu dans ce Djebel Amour des années soixante dix. Le rapport amoureux que Souheil DIB met en scène n'est pas seulement une expérience existentielle limite, bouleversant momentanément les règles du jeu social, il est aussi volonté d'instaurer une relation durable, d'inventer une nouvelle règle de vie fondée sur l'autonomie de la personnalité et le don de soi réciproque : « Se lever le matin et voir à côté d'elle, le visage bien aimé, le regard, la bouche dans lesquels elle s'était anéantie la veille, et recommencer, tant que ça lui plaira, de se repaître de son bonheur avec, dans la gorge, la douce sensation qui ne sera jamais finie, même lorsque le corps sera aussi desséché qu'une feuille tombée sur le sol. » Ce roman n'est pas un hymne à l'amour tragique, à cette brusque flambée de démesure qui se consume dans la mort nécessaire, il est l'affirmation de la possible fondation, d'un rapport de couple. Possible car toute l'Algérie est entrée en mouvement dans cette décennie de mutations. Même au Djebel Amour les villages socialistes ont pris la place des antiques mechtas : « Le village est plus loin, brillant comme un sou neuf : né il y a six mois. Les villages prennent l'habitude de naître comme les hommes. » L'ancien équilibre s'effondre par pans entiers et libère de nouveaux rapports au monde. Aboli le temps des Ancêtres. Déflagration de jeunes libertés qui veulent recomposer le monde : « Il faut oublier, tu sais, une fois pour toutes, et savoir trouver le chemin de la vie véritable ».

## LA VILLE OU LA NON REALISATION DU COUPLE

Mais cette recombinaison ne peut se faire sur place dans ces villages neufs où rôdent les fantômes du passé qui règlent encore la vie des adultes : « Ils sont montés dans un vieux train et ils savent où s'y rendre bien que n'ayant jamais connu le lieu de leur destination. » La possibilité du couple, née au Djebel Amour ne peut se réaliser qu'au prix d'un détour, le départ

vers la ville. Ce décalage pourrait faire de ce roman un roman merveilleux, celui de la conquête du droit à l'amour et à l'autonomie de la personne, nouvelle toison d'or de l'Algérie d'aujourd'hui, l'homme des Yaslen, nouvel Ulysse voguant avec Pénélope à ses côtés : « Et il l'étaquera sa voile sans songer à jeter l'ancre quelque part, priant le vent, le Dieu des vents, de souffler toujours plus » ou du moins un amour balzacien, celui du reclassement à la ville et de l'intégration progressive des comportements et des valeurs de la modernité citadine. La seconde partie du roman est tout entière, la dénégation de ces deux possibles romanesques qui affleuraient dans la première partie, la « démonstration » de l'impossible réalisation du couple possible. La ville n'est ni le lieu illuminé de l'expérimentation fiévreuse de nouvelles valeurs, ni même le lieu instrumental d'une possible insertion prosaïque. La ville en effet n'est pas accueillante pour les nouveaux venus : « Le couple est perdu. On ne s'en tirera jamais. Où aller ? A qui parler ? Tous nous sommes étrangers autant que nous le sommes pour eux. Aucun regard vers nous, l'as-tu remarqué ? » Elle les rejette dans les bas-fonds, à sa marge.

## LA DÉRIVE

Sans argent, sans travail, sans logement, la dérive commence : « Où est le quai, homme des Yaslen ? Cette ville est un océan, et je sens que j'étouffe » et la dégradation est inévitable : « Marcher, et toujours marcher, sans but, ou plutôt avec un but et une question : Comment y parvenir ?... D'instinct, tu as suivi les rues mal éclairées, malfamées. Tu sais, en vérité, qui peut t'offrir aide et assistance. » Hospitalité donnée par une prostituée chez laquelle l'homme des Yaslen abandonne « provisoirement » la fille des Zenden : « Au village, près de toi, je te perdais. Ici, séparé de toi, tu es toujours à moi. Je reviendrai dès que j'aurai réglé le plus pressant. » Echec du couple au moment même où il pourrait se réaliser, car la ville n'offre rien à l'impulsive liberté de l'homme des Yaslen qui s'émousse au fil des jours dans son interminable errance sédentaire sur les chaises d'un café du port : « Tout cela fait songer à une situation comme celle-ci : attendre quelque chose dont on sait qu'elle ne viendra pas, car on a cessé d'espérer sans avoir cessé d'attendre. » Quinze semaines de séparation, quinze semaines de piétinement passées à refuser d'aller jusqu'au fond de la

dégradation, de s'intégrer à la ville comme un lumpen, un parasite et puis la décision brusque de reprendre la fille des Zenden et de repartir. Mais la voie du retour est bouchée. Le couple à peine fondé est brisé. L'avenir n'existe plus. Il ne reste que la mort sordide et dérisoire qui clôture une marche absurde sous les roues d'un camion dans les débris du petit matin.

## L'IMPOSSIBILITE DU COUPLE POSSIBLE » UN REVELATEUR DE L'ANOMIE

Ce petit roman n'est pas la simple histoire de l'échec d'un couple. Il est, dans la description d'un itinéraire amoureux à la fois exaltant et absurde qui s'avère en définitive n'être qu'un cul de sac, dévoilement des contradictions induites par les mutations sociales de l'Algérie contemporaine. Sous le double choc de la guerre de libération et de la modernisation accélérée des campagnes, le temps de la survie a laissé place à celui de la consommation : « Maisons en dur, eau courante, WC rutilants : « Ma mère... rentre aux toilettes dix fois par jour, même sans avoir envie de pisser, allume les lampes... en plein jour, laisse l'eau couler, rien que pour le plaisir de voir, comme pour se forcer à croire. »

Mais cette modernité n'est qu'instrumentale : « Les maisons, semblables aux pièces identiques d'un puzzle mais disposées sur le plat brillant, donnent l'impression que l'on est en face d'une maquette, objets réduits ou éclatés l'artificiel », ensemble de gestes qui manipulent de nouveaux objets sans générer de sens. La modernisation a bien produit une révolution comportementale qui ne s'accompagne pas cependant d'une reconstruction symbolique du rapport au monde. La jeunesse ne peut supporter cette anomie, ce rapport schizophrénique où un père peut encore dire à sa fille : « Tu es une fille... tu n'es qu'une fille » alors que la mère sait, elle que « l'univers a modifié son axe, que le cataclysme a pulvérisé des centaines d'années d'une mécanique jusque-là inébranlable. » C'est ce refus d'une modernité tronquée qui jette sur les routes pas seulement l'homme des Yaslen et la fille des Zenden mais des milliers de candidats à l'exode rural, à la recherche d'une modernité totale et cohérente. Rêve dérisoire : l'accès à la ville ne règle pas le problème de l'anomie car la ville elle-même vit dans l'instrumental. La ville, monde chosifié fait d'anonymat mécanique : « Le trolley-bus démarre après avoir

## musique

### un chanteur nommé Boughlita



avalé, en une seule bouchée, le tiers de son appât humain. Le reste frétille comme une queue de lézard arrachée » et de consommation tiède et fade : « La vie continue, bien sûr. Ils ne dorment pas. Pas encore du moins. Ils sont au chaud. Une fille dans le lit (ou une femme : adorable épouse) et le ventre plein. Souvent de bière. » La seule différence réside dans le fait que ces malheureux fuyards-rêveurs vont vivre l'anomie sur un monde régressif et dégradé. La fille des Zenden et l'homme des Yaslen avaient quitté la ville pour ne pas être séparés et pour ne pas mourir dans l'engrenage de la vendetta tribale. Ils seront tout de même séparés à Alger, mais elle, hébergée chez une prostituée et lui, traînant dans les bas-fonds. Au bout du compte, il mourra tout de même, pas dans la gloire séculaire des combats singuliers, mais écrasé de manière dérisoire par un camion.

La force de ce petit roman tient sans doute dans cette mise en scène d'un état d'anomie généralisée où le mouvement de la campagne vers la ville perd tout sens sans que pour cela n'en acquiert un éventuel retour. Certes, l'écriture de Souheil Dib est à certains moments nostalgique, mais chaque jour la modernisation instrumentale refoule les « temps anciens » et fait naître de nouvelles libertés fragiles, étouffées à la campagne, dégradées et parasitaires en ville : « Tu as quitté ton village au nom de ta liberté, et tu es prêt à t'asservir en ville. » En fait, pour l'homme de la campagne, comme ceui de la ville, se pose la même éternelle question « Quel futur pour celui qui renie le passé et souffre son présent ? » Piétinement anomique fait de contradictions entre l'instrumental et le symbolique, les désirs libérés, les rapports sociaux aliénants et les représentations ancestrales.

Là est la raison pour laquelle le mort saisit le vif et le retour du refoulé s'avère plus fort que le désir anticipateur de la fille des Zenden et de l'homme des Yaslen. *Les Amants de Djebel Amour* n'est pas seulement le roman de l'échec de cette anticipation, il est aussi le roman de l'espoir de sa réalisation, condition d'un recentrement de notre vision du monde et de la maîtrise de notre rapport à la modernité : « Regarde, je marche avec toi au devant de la mort et je n'ai pas peur. Je sais que de notre mort naîtra la vie pour d'autres couples qui auront prononcé notre blasphème. »

Abdelkader DJEGHLOUL

*Les Amants de Djebel Amour*, Mohammed Souheil Dib, ENAL, Alger, 1984, 118 p.

★ Ahmed Boughlita est un jeune chanteur en langue nationale dont la communauté algérienne installée à Grenoble a déjà eu l'occasion d'écouter le répertoire.

Emigré de fraîche date, il ne chante pas moins l'immigration, l'éloignement, le mal-vie.

Outre les spectacles, grappillés à l'occasion des fêtes nationales ou religieuses, Boughlita vient d'enregistrer un 45 tours et deux

cassettes dont il est non seulement l'auteur, mais le compositeur et l'interprète.

En marge de la chanson, Ahmed Boughlita a pris en charge un groupe de jeunes Algériens, dont l'âge oscille entre 6 et 16 ans, et à qui il enseigne la musique andalouse. L'objectif étant de former un orchestre qui fera rayonner la musique algérienne.

## Courrier des lecteurs

### à propos de l'enseignement

Dans « La Semaine de l'émigration n° 115 du 16.01.1985, j'ai relevé dans le compte rendu de l'Assemblée annuelle de la région du Sud, la phrase suivante : « Il se manifeste (le racisme) par des discriminations dans les attributions de logements, dans le suivi scolaire... ». Si par cette affirmation l'auteur de l'article attribue l'échec scolaire, dont sont malheureusement victimes trop d'élèves de la Communauté maghrébine, à un quelconque racisme de la part des enseignants ou autres personnels de l'Education nationale, je puis attester qu'il n'en est rien.

En effet, pendant plus de 15 ans de militantisme au sein d'une association de parents d'élèves — ayant assuré des responsabilités locales, départementales et comme membre de Conseils d'établissement des collèges et lycées fréquentés par mes enfants, — à aucun moment je n'ai eu à connaître de faits touchant de près ou de loin à une forme discriminatoire. J'ajoute qu'au cours de ce laps de temps, à aucun moment je n'ai été sollicité par un coréligionnaire pour intervenir, soit pour redresser une erreur d'orientation, soit assurer la défense d'un élève qui se

serait trouvé en situation difficile.

Je profite de l'occasion pour inviter les « ressortissants » de l'A.A.E. à ne pas rester à l'écart, mais de participer activement au suivi du cursus scolaire de leurs enfants, notamment en adhérant, et si possible en occupant des postes de responsabilité dans les associations de parents d'élèves. Par leur présence, ils peuvent contribuer à l'élargissement de l'enseignement arabe en l'exigeant, en 1<sup>re</sup> langue à l'entrée en 6<sup>e</sup>, en langue 2 à l'issue de la classe de 5<sup>e</sup>. Il faut regretter que les tentatives en ce sens n'ont donné aucun résultat dans notre département.

Il serait souhaitable que chaque délégation départementale de l'A.A.E. mette sur pied une structure susceptible d'apporter un soutien aux familles en leur procurant les informations leur permettant de faire le bon choix aux paliers d'orientation, et d'une façon générale de les aider à mieux se mouvoir dans le système éducatif français.

M. CHENOUF  
Parc Saint-Maur B/3  
Av. du Gal Gouraud  
83200 Toulon

## Télévision

### TF1

### Première et... très œcuménique

Le moment fut à la fois intense et solennel, ce 24 janvier quand résonna sous les lambris de l'Unesco « ya kaaba ya bit rabbi » suivi de « zad ennabi ». Ces chants religieux avaient de quoi faire passer quelque rare émotion dans l'assistance musulmane qui se fondait dans celle plus ecclésiastiquement catholique protestante ou israéliite.

Car quoi de plus œcuménique que cette réception de TF1 en l'honneur des représentants des cultes, des producteurs et des réalisateurs des émissions religieuses.

M. Hervé Bourges, président-directeur général de la chaîne, n'aura pas manqué de souligner la convergence, au cœur de toutes les religions, du « message universel de paix, de tolérance, de fraternité et d'espoir. »

Mission que TF1 se devait de remplir en donnant à chaque communauté religieuse l'occasion de faire entendre son credo et surtout faire cotoyer les hommes afin de s'enrichir mutuellement.

« La tolérance, devait rappeler, M. Bourges, est une vertu cardinale de la démocratie ».

A cette réception, brillante et exceptionnelle à bien des égards, on notait la présence de nombreuses personnalités

## Unissons-nous

Pour commencer, je tiens à vous remercier pour les journaux que vous m'avez envoyés et à vous féliciter pour vos travaux, notamment du niveau de l'information.

Je dois ajouter que dans le journal du 9 janvier, j'ai souligné plusieurs passages et phrases dites par les représentants de l'Amicale et du gouvernement. A l'Assemblée générale annuelle, je souligne entre autres « mieux réfléchir pour mieux agir » comme « s'unir mieux pour mieux se battre ».

Ces phrases m'ont réchauffé le cœur et m'encouragent, car depuis longtemps j'espérais entendre ce genre de discours de nos dirigeants. Je me disais que les émigrés doivent s'unir pour se défendre et répondre à chaque coup qu'on nous inflige les racistes et leurs compagnons.

Si nous étions unis, organisés et défendus, nous n'aurions pas subi les assassinats de cet été 1984.

Si l'Algérie vend le pétrole à la France, si l'Algérie achète les voitures françaises, l'Algérie doit aussi savoir que ses enfants sont tués en France.

Slimane Farhi

## Télévision

### Tournage en Algérie de « Monuments et arts musulmans »

L'Entreprise Jordanienne du Film, en coproduction avec la RTA, tourne en Algérie un film sur les Monuments et Arts musulmans.

C'est une production qui sera réalisée à travers seize pays arabes et musulmans, pour quelque soixante heures d'émissions. La partie consacrée aux monuments de l'Algérie durera pour sa part trois heures. Et à ce titre, le premier coup de manivelle a déjà eu lieu à Tlemcen, ville riche en monuments et vestiges islamiques.

C'est le réalisateur jordanien Adnan Ahmed Ramahi, auteur de nombreux feuilletons dont « el haqiqa oual khayal », qui coordonne l'ensemble de la réalisation.

Une fois mise en boîte, l'œuvre sera diffusée par vingt-deux télévisions ou organismes arabes. L'objectif de cette série est de faire connaître le monde musulman dans toute la diversité de sa civilisation et des modes de vie de ses habitants, (coutumes, traditions et cultures en général). Un intérêt particulier sera accordé aux valeurs historiques et archéologiques de chaque pays. Concernant l'émission sur Tlemcen, elle traitera notamment des vestiges musulmans et de la musique traditionnelle. D'autre part, il est prévu la reconstitution d'une légende, qui a pour cadre le plus vieux bain de la ville, « Hammem Essebaghin », datant, estime-t-on, de l'époque almoravide (XI<sup>e</sup> siècle).

#### Deux chirurgiens algériens élus membres associés à l'Académie française de chirurgie

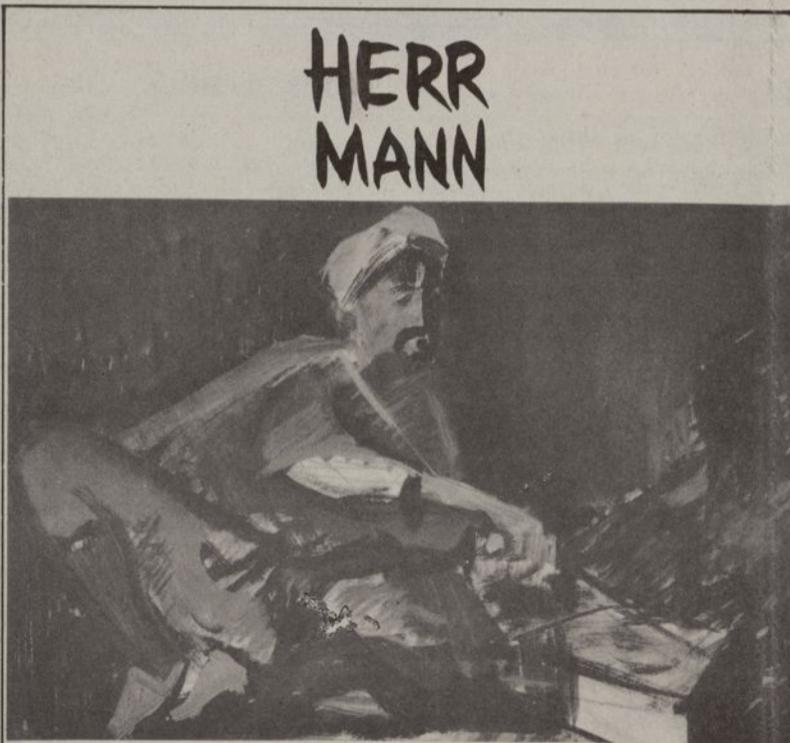
• Les professeurs Meradji Boussaâd et Hammad Amar, ont été élus membres associés étrangers de l'Académie française de chirurgie.

L'élection des deux chirurgiens algériens à la plus haute instance scientifique de chirurgie en France constitue un hommage à leur mérite et une reconnaissance de la qualité de leurs travaux et de leurs engagements au service de la chirurgie.

Deux autres chirurgiens algériens, les professeurs Mentouri et Bendali, avaient également été élus, en 1976, membres associés à l'Académie française de chirurgie.

La cérémonie d'élection des nouveaux associés a lieu mercredi dernier à la Faculté de Médecine de Paris en présence de nombreuses personnalités dont l'ambassadeur d'Algérie en France, M. Abdelhamid Mehri.

## Exposition



### “DE L'ALGÉRIE” regard et sensations

EXPOSITION DU 9 FÉVRIER AU 3 MARS 1985

CENTRE CULTUREL ALGÉRIEN

171, RUE DE LA CROIX NIVERT - 75015 PARIS TÉL : 554.95.31

MÉTRO : BOUCAUT

## Symposium

### Vienne la situation des travailleurs étrangers

★ Un symposium sur la situation des travailleurs étrangers en Europe se tiendra en 1986 à Vienne.

C'est l'un des résultats des assises de l'Association internationale « Islam et Occident » qui se sont tenues l'autre semaine dans la capitale autrichienne.

D'autre part l'Association a décidé la tenue, dans le cadre de « l'année internationale de la jeunesse », d'une rencontre entre jeunes du monde islamique et des pays occidentaux au cours de cette année à Grenade (Espagne).

Le président d'honneur de l'Association, l'ancien chancelier autrichien Bruno Kreisky, et le président en exercice, l'ancien ministre des Affaires étrangères de Tunisie et président de l'organisation de la conférence islamique (OCI), M. Habib Chatty, se sont déclaré satisfaits du choix de Vienne comme lieu de déroulement de cette conférence, en soulignant que cette ville avait pendant longtemps été à la charnière des cultures islamique et occidentale.

Rappelons que l'Association avait été créée en 1979 à Genève et a pour objectif de réaliser une meilleure compréhension entre les cultures occidentale et islamique.

## Philatélie

### « Orfèvrerie des XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècle »



★ Le Ministère des Postes et Télécommunications de la République Algérienne Démocratique et Populaire a émis au mois de janvier 1985 trois timbres-poste à 0,80 DA, 2,00 DA et 2,40 DA (Orfèvrerie des 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècle).

La vente anticipée a eu lieu les 24 et 25 janvier 1985 dans toutes les Recettes Principales et la vente générale le 26 janvier 1985 dans tous les bureaux de Poste.

## Hommage

### Les adieux à Nadjm Ouddine Bammate



Cérémonie de recueillement à la mosquée de Paris, en présence de Cheikh Abbas, recteur de la Mosquée et M. Chabou, conseiller culturel à l'ambassade d'Algérie.

Il y eut un oiseau qui, soudain, se mit à gazouiller, à gazouiller avec insistance, pendant la prière à la Mosquée. Un oiseau qui chantait, perché sur les tuiles vertes, glacées de givre, en cette matinée d'hiver... Surprenant gazouillis si l'on sait l'importance que Nadjm Oud Dine Bammate attribuait au rôle symbolique de l'oiseau...

Autre fait étrange : au cimetière de Bobigny, son corps était trop grand pour pouvoir entrer dans la fosse préparée. Il fallut écarter, creuser, piocher la terre gelée,

durant un long moment jusqu'à ce que la mise dans le sol soit devenue possible, comme si la dimension habituelle d'une tombe n'était pas assez vaste pour l'accueillir. Cela se déroulait devant la foule émue de ses proches : famille, amis, personnalités ou étudiants, de multiples nationalités et de diverses religions, quelques-uns parmi tous ceux, à travers le monde, à qui, au cours de sa vie, il avait fait découvrir l'unicité variée de l'univers et apporté une lueur de la Transcendance divine.

Denise Barrat